

La rentrée (suite)

Logement

La construction de 500 000 logements par an, dont 150 000 logements sociaux, la mise à disposition des communes de terrains constructibles appartenant à l'Etat font partie des annonces faites lors du Congrès HLM mais ne sauraient constituer une politique réelle du logement ... Sauf à rompre avec la marchandisation du logement en suspendant la vente en bloc ou à la découpe des logements sociaux et à encadrer les loyers du privé comme du public, la tension sur le logement n'est pas prête à baisser.

De même, la mise à disposition du foncier d'Etat disponible n'aura pas beaucoup d'influence sur la spéculation foncière et immobilière. Sans une intervention publique, la loi du marché continuera de réguler la construction des villes et favorisera l'étalement urbain. Quant à la mixité sociale et le logement des plus fragiles et des plus démunis, les questions restent entières ...

La poursuite de la vente de logements à petits loyers par Brest Métropole Habitat, alors que la demande explose pour ce type de logements (précarité, petits revenus ...), ne semble pas forcément la meilleure réponse aux attentes des personnes en demande de logement social ou d'accession sociale à la propriété. Les élu-e-s communistes se sont toujours opposé-e-s à cette politique. Le blocage des loyers, qu'ils réclament depuis plusieurs années et qu'ils continueront à porter, serait une réponse forte aux difficultés rencontrées par une grande partie des locataires du parc social de BMH.

Sans Papiers

Le traitement des dossiers des demandeurs d'asile relève de la compétence de l'Etat. C'est bien lui qui a des moyens pour mettre en œuvre la politique d'accueil des demandeurs d'asile. C'est bien lui aussi qui doit veiller à leur assurer, le temps de traiter leur demande, des conditions d'hébergement décentes et permanentes.

Certes, bien souvent, demandeurs d'asile et associations qui les accompagnent, se tournent vers la collectivité. Cela ne semble pas anormal dans le sens où cette dernière est la première et plus proche interlocutrice des citoyens. En tant qu'élu-e-s, même si cela ne relève pas de notre compétence, nous sommes révolté-e-s et sensibles à ces drames humains, car derrière ces familles, il y a une histoire qui ne peut que nous toucher. D'autant que cette question d'immigration nous interpelle par sa transversalité qui touche au logement, au social, à l'éducation, la santé ...

Mais n'oublions pas que derrière aussi, il s'agit d'immigration économique, de précarité s'ajoutant à la précarité existante. Comment de tels réseaux mafieux peuvent-ils continuer leur action, continuer à présenter la France, Brest, comme un « eldorado » ?

Billet d'Humeur !

Vote des résidents étrangers : mettre fin à cette discrimination injuste !

« Il est des choses qu'il est parfois utile de rappeler. Le 8 décembre 2011, la majorité de gauche du Sénat s'est prononcée en faveur du droit de vote des résidents non communautaires.

Lors de la campagne présidentielle, le candidat François Hollande a pris un engagement ferme sur l'exécution de ce droit.



Par Tracy-Ellen
WATERFALL

Aujourd'hui, Manuel Valls, pourtant ministre du gouvernement de gauche, tente de faire machine arrière.

Voilà plus de 30 ans que cette promesse faite par la gauche attend d'être tenue ! 30 ans durant lesquels le PCF et ses élu-e-s se sont battu-e-s pour annuler cette anomalie démocratique !

Ils sont 5 millions à vivre, travailler et payer leurs impôts en France ! 5 millions qui attendent qu'enfin un gouvernement de gauche leur accorde ce droit légitime qui leur permettrait d'avoir un droit de regard sur les grands choix de société et la façon dont leurs impôts sont utilisés !

Manuel Valls, en décrétant que le droit de vote des résidents étrangers n'est pas « une revendication forte dans la société française », contredit le peuple français, pourtant favorable à 70 % à ce droit.

Le PCF, ses élu-e-s, exige que cette question soit mise sans attendre à l'ordre du jour du calendrier parlementaire et qu'il soit mis fin à cette discrimination injuste. »

Abonnement

ECHANGES & INITIATIVES : Abonnez-vous !

Journal bimestriel
Prix au numéro : 0,60 € - Abonnement : 3,00 €

Nom, Prénom :

Adresse :

Bulletin à retourner à : Elus communistes du Pays de Brest
22 Bis rue Bruat - 29200 BREST

Rédaction, Administration, Publicité :
Groupe des Elus Communistes
du Pays de Brest
22 bis rue Bruat - 29200 BREST
Tél : 02.98.43.05.41 - Fax : 02.98.44.38.84
E-Mail : elus-communistes@org-brest.fr
Directeur de la Publication :
Maxime PAUL
IMPRIMERIE - SERIGRAPHIE CERID
31 rue Frédéric Chopin - BP 52532 - 29225 BREST CEDEX 2
Périodicité : journal bimestriel
Prix au numéro : 0,60 €
Abonnement : 3,00 €

SEPTEMBRE / OCTOBRE 2012

Numéro 75



Manifestation des retraités, le 11 octobre dernier, devant la Sous-préfecture de Brest, à l'appel des syndicats CGT, CFDT, CFTC, en faveur du pouvoir d'achat, de l'autonomie et de l'accès aux soins.

Sommaire

Page 1 :

• Photo : manifestation
de retraités à Brest

• Editio : Gaëlle ABILY

Pages 2 - 3 :

• Dossier : la rentrée
des élu-e-s
communistes

Page 4 :

• Dossier : la rentrée
(suite)

• Billet d'Humeur :
Tracy-Ellen
WATERFALL

Echanges & Initiatives

Journal d'information édité par les élus communistes du Pays de Brest

N° C.P.P.A.P : 1215 P 11338 - N° I.S.S.N : 1297-790X

Dispensé de timbrage

BREST CTC

Echanges & Initiatives

22 bis rue Bruat
29200 - BREST



DEPOSÉE LE 29/10/2012

Editio

Gaëlle ABILY



Adjointe au Maire de Brest
Conseillère communautaire
Vice-Présidente du Conseil
Régional de Bretagne

Le Gouvernement a engagé la mise en œuvre d'une nouvelle phase de la décentralisation dans le cadre d'un dialogue rénové avec les élus. Cela mérite d'être souligné, tant le précédent Gouvernement les a méprisés, stigmatisés, n'ayant que pour seuls actes et discours, le triptyque « trop de politiques publiques, trop d'élus, trop d'argent consacré à l'intérêt général ».

L'intervention du Président de la République, le 5 octobre dernier, lors des Etats généraux de la démocratie territoriale organisés par le Sénat, porte de nouvelles ambitions publiques et démocratiques.

Mais des inquiétudes s'élèvent aussi. Le processus de réforme est enfermé d'emblée dans ce que le Président appelle le redressement des comptes publics et le

redressement productif, insistant sur le fait que les collectivités locales représentent 20% de la dépense publique et qu'elles doivent participer à l'effort, l'œil rivé sur les exigences de l'Union européenne et du traité budgétaire.

Pour les élus communistes, la base de tout raisonnement en faveur de la décentralisation passe par une efficacité des politiques publiques, une démocratie renouvelée avec les citoyens, associations et syndicats et plus d'égalité entre les territoires.

Pour ce faire, la question des moyens accordés aux collectivités territoriales sera essentielle. Des ambitions fortes devront voir le jour tant au niveau des moyens démocratiques que financiers afin de contribuer à une croissance utile et durable et pour sortir de la crise.

Dossier : la rentrée des élu-e-s communistes

Culture

Dès le début de son mandat en 2008, Gaëlle Abily en tant qu'Adjointe au Maire à la culture a lancé une démarche citoyenne de co-construction de la politique culturelle à Brest. La culture ne se décrète pas, elle se construit par l'apport de toutes et tous, jour après jour, et en premier lieu par l'échange.

Dans la poursuite de cette dynamique, plusieurs événements vont venir marquer cette fin d'année 2012 :

Dans le cadre de la sortie nationale de « **l'archipel sensible** » - véritable journal de bord de deux ans de voyage, à travers une série de tables-rondes organisées avec des élus du Collectif Culture de l'ANECR et qui retrace la démarche de définition du sens de l'action publique culturelle - le CIDEFE et l'ANECR ont décidé de poursuivre la dynamique engagée par l'organisation de deux initiatives à Brest :

Le vendredi 30 novembre, une formation, décentralisée à Brest, du CIDEFE sur le thème « Culture et éducation populaire ». Cet événement - une première pour Brest ! - consiste à réfléchir à une politique publique locale alliant culture et éducation populaire, à partir d'expériences concrètes, de la réalité locale. Des élus territoriaux de toute la France participeront à cette formation. Elu-e-s, inscrivez-vous dès à présent, sur : « www.elunet.org ».

Le lendemain, une matinée de travail originale, sur la même thématique, avec une co-construction publique ouverte à tous : monde du travail, monde associatif, acteurs culturels, chercheurs, citoyens, élus, ...

Prenez-date

**Samedi 1^{ER} Décembre
de 9 H 30 à 13 H 00
(le lieu reste encore à définir)**

Sont déjà annoncé-e-s :

- **Gaëlle ABILY**, Vice-Présidente du Conseil Régional de Bretagne, Adjointe au Maire de Brest
- **Florian SALAZAR-MARTIN**, Adjoint au Maire à Martigues, Responsable du Collectif Culture de l'ANECR
- **Jack RALITE**, ancien ministre, ancien sénateur, animateur des Etats Généraux de la Culture

Ces divers événements participent de la définition de nos propositions pour une politique culturelle. Nous voulons que la gauche réussisse et nous voulons être utiles à la gauche. Nous sommes du côté de la construction des politiques publiques, dans l'intérêt du plus grand nombre. C'est le sens de ces temps de débats proposés, une invitation à « commencer par la culture ».



Les élu-e-s communistes ont contribué, ces dernières années, au bilan positif de la majorité : la mise en œuvre du tramway accompagnant le nouveau visage de la ville, grâce notamment à de belles opérations de renouvellement urbain, à l'image de Pontanézen et dont ils souhaitent aussi que celle de Recouvrance suive le même chemin ; le démarrage des Capucins où ils sont attachés à y voir de la mixité sociale ; le début des travaux de la G3SE, la création de la SPL Eau du Ponant ... Que ce soit en tant que composante de la majorité, ou chacun-e dans ses délégations, les élu-e-s communistes agissent et ont un bilan. Dans les mois à venir, les élu-e-s communistes poursuivront leurs actions et réflexions au travers notamment des dossiers suivants :

Le quartier de Bellevue

Centre commercial du Bergot : nous vivons depuis plus de deux ans une situation difficile liée à la présence de quelques jeunes. Pour soutenir les commerces, la collectivité s'était engagée et a réalisé les travaux prévus (enlèvement des auvents et éclairage du centre), d'autres étant réalisés par les commerçants (toitures, étanchéité). L'incendie de la boulangerie a mis un coup d'arrêt à ces travaux. Les rassemblements et les incivilités ont augmenté depuis cet incendie. La conception du centre ne semble favorable ni à la dynamique commerciale, ni à la tranquillité du quartier et comporte des masques favorables aux activités illicites.

BMO a fait appel à une architecte travaillant à la fois sur l'urbanisme et les situations conflictuelles. Elle a rencontré les acteurs du quartier : services de Brest et BMO, police, associations du quartier, habitants, commerçants. Déjà plusieurs rencontres avec les copropriétaires des parkings et les commerçants ont eu lieu autour de son travail. Une dynamique s'est enclenchée, l'idée de tous étant de redonner vie à cet espace.

La première étape pourrait être la démolition de la boulangerie et des commerces situés en proximité. La deuxième étape, à plus long terme, serait de démolir les commerces sur dalle, de faire de celle-ci un lieu de vie et de ramener les commerces en bord de rue. Maintenir une zone de commerces est nécessaire à la vie de quartier.

Les 50 ans de Bellevue : l'idée de les fêter est de valoriser l'image de ce quartier, d'en faire connaître ses réalités (population solidaire, milieu associatif dynamique, quartier convivial présentant de nombreuses commodités : verdure, commerces, équipements, proximité du centre ...). Bref, un quartier où il fait bon vivre. A cette occasion, des manifestations seront organisées tout au long de l'année, avec un temps fort en juin 2013.

Développement économique

Attentifs au bassin d'emplois brestois, les élu-e-s communistes poursuivront leur bataille pour la sauvegarde de l'emploi, la lutte contre les licenciements.

Le projet de développement et de modernisation du Port de Brest s'appuie sur l'action de nos élus régionaux et répond à deux enjeux : le développement économique, avec l'espoir à l'horizon 2015 - 2017 de création de 500 à 1 000 emplois industriels, et l'affirmation du Port de Brest comme un acteur clé dans les énergies marines renouvelables.

Centre de formation du Stade Brestois

Les élu-e-s communistes, attachés par nature au développement du sport populaire et aux moyens suffisants pour sa pratique, sont également soucieux du sport de haut niveau, et ne peuvent que partager le véritable engouement populaire suscité par le football et notamment l'évolution du Stade Brestois en ligue 1 pour la 2^{ème} année consécutive.

Aussi, la remise en cause du Centre de formation du Stade Brestois est d'autant plus inquiétante que ce club sportif de haut niveau, véritable vitrine pour Brest drainant en moyenne 12 000 personnes toutes les deux semaines, engendrant une taxe spectacle conséquente, est menacé de sanctions financières pouvant aller jusqu'à une rétrogradation en ligue 2 si le projet ne se concrétise pas rapidement. Pourtant le Centre de formation permettrait l'encadrement de nombreux jeunes prioritairement de notre région et apporterait à notre économie locale environ 12 millions d'euros.

Certes, la biodiversité et la préservation d'espèces en voie de disparition font partie des préoccupations des élus communistes. Cependant, ici comme ailleurs, il est à relever que de nombreux dossiers d'intérêt général se retrouvent souvent bloqués ou retardés par ce genre de dispositions. Et lorsque les élu-e-s communistes essaient d'approfondir la question, ils s'interrogent à la lecture du site Wikipédia sur l'escargot de Quimper selon lequel : « *l'espèce n'est pas considérée comme réellement menacée* » [...] « *Bien qu'ayant fait l'objet d'une évaluation sur sa vulnérabilité, l'escargot de Quimper a été classé dans la catégorie « préoccupation mineure » sur la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature.* »

Démocratie participative

Les Conseils Consultatifs de Quartier (CCQ) sont impliqués dans leur territoire, sur différents thèmes (espace public, animation, patrimoine culturel, ...) mais aussi sur des dossiers transversaux : Plan Local d'Urbanisme, Plan Climat et dernièrement dénomination de rues au Plateau des Capucins.

Au-delà des CCQ, les démarches participatives sont nombreuses dans la collectivité. Les élus se sont engagés à soutenir et à valoriser la participation des habitants dans la vie locale. Une évaluation de la participation des habitants a été réalisée à travers une trentaine d'actions. La rencontre avec les porteurs de projets, les services et les élus a permis de faire le point sur ces différentes démarches et d'en tirer les enseignements en matière de démocratie participative, en s'appuyant sur l'expérience de chacun.

D'autres pistes de travail sont en cours sur la manière de travailler avec les villes de l'Ouest sur la démocratie participative ou d'intégrer dans nos dispositifs les personnes qui n'y participent pas.

Action sociale

Les élu-e-s communistes poursuivront leurs actions sur la billetterie sociale, ainsi que sur l'aide alimentaire pour laquelle la demande se fait de plus en plus pressante et touche de nouveaux publics en situation de précarité : personnes âgées, isolées, jeunes.

Notamment, ils continueront à se mobiliser face à la menace qui plane sur le Programme Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD) dont la suppression est prévue pour janvier 2014. Sans cette aide humanitaire, 18 millions d'Européens, dont 4 millions de Français n'auraient pas les moyens de manger toute l'année. Même si la Commission européenne travaille sur un successeur au PEAD, qui devra être adopté à l'unanimité des 27 Etats membres, son projet prévoit la baisse de près d'un tiers des ressources accordées aujourd'hui aux associations.

Ecole et rythmes scolaires

Les élu-e-s communistes s'inscrivent pleinement, en cette année de transition, dans le débat, souhaitant des propositions concrètes applicables dans un cadrage national, seul gage d'équité sur l'ensemble du territoire.

D'ores et déjà, ils saluent la concertation lancée dès juillet sur la refondation de l'Ecole qui devra aboutir à une loi d'orientation et de programmation, avec révision des rythmes scolaires dès la rentrée 2013. Associer tous les acteurs de l'école est le gage d'une réforme efficace car rien ne peut se faire sans l'implication des enseignants, thérapeutes, travailleurs sociaux, associations, personnels territoriaux, parents, collectivités ...

Les défauts de l'organisation scolaire actuelle, unanimement pointés par les experts, nuisent aux apprentissages : journées trop longues, trop chargées, année scolaire resserrée, arhythmie des temps de classe et de vacances. Revoir le calendrier et le contenu de la journée, semaine et année devra aussi tenir compte des rythmes de vie très inégaux des enfants liés aux contraintes professionnelles et personnelles des familles.

Cette révision qui englobe primaire et secondaire est complexe et traverse des intérêts légitimes mais pas spontanément convergents. L'enjeu : concevoir un projet éducatif global soucieux de mieux articuler temps scolaire et périscolaire et leur contenu, travail personnel, activités culturelles et sportives, vie de famille.

Mais faire progresser l'école va au-delà des rythmes éducatifs. Les coupes budgétaires de ces dernières années ont conduit à la dégradation de notre système éducatif : fermetures de classes, suppressions de RASED, remplaçants, enseignants Or l'école est le lieu où se jouent les premières réussites et préventions, où une scolarisation précoce lutte contre les inégalités sociales.

Refonder l'école, c'est des moyens suffisants attribués à l'Education Nationale, aux collectivités, aux associations pour une réforme en profondeur. C'est une question de contenus d'enseignement, d'organisations pédagogiques, de formation, de conditions de travail de personnels déjà largement sacrifiés sur l'autel de la Révision Générale des Politiques Publiques. C'est une aide aux enseignants à faire face aux situations de handicap via la formation initiale et continue.